



## **Campagne de mobilité : SPIP 43, Toujours un Organigramme à Construire**

**Quelle n'a pas été notre surprise, lorsque nous avons découvert qu'uniquement 2 postes avaient été ouverts à la campagne de mobilité CPIP 2023, le vendredi 10 mars 2023.**

En effet, lors de la campagne de mobilité 2022, trois postes avaient été ouverts sur l'ALIP, sans prendre compte le départ en retraite d'une collègue, du Puy-en-Velay. Deux CPIP titulaires sur le Puy-en-Velay ont obtenu leur mutation, réduisant ainsi l'effectif. UN(E) CPIP titulaire SEULEMENT est arrivée sur le service.

*Comment se fait-il alors, que nous passions de 3 postes ouverts  
à la mobilité en 2022, à 2 postes sur la campagne de mobilité CPIP de 2023 ,  
alors que le solde de la campagne de mobilité précédente était négatif ?*

Cela, sans compter l'ajout continu de charges de travail ( le SPIP 43 ayant été mis en avant pour son investissement dans ses prises en charge collectives, les BEXs, les POP, PPR etc). De ce fait le nombre de postes ouverts devrait être, à minima, de 4 postes de CPIP titulaires ouverts à la mobilité.

En outre, le SPIP 43 est aussi connu pour l'usage systématique de contractuel(le)s afin de cacher la misère et les carences inhérentes au service.

En effet le service compte actuellement 4 CPIP contractuel(le)s, un(e) cinquième contractuel (le) devait arrivé en renfort, là encore en qualité de CPIP.

*A minima, tous les postes pourvus par des contractuel(le)s devraient  
être ouverts à la campagne de mobilité, soit 6 postes.*

Le SPIP 43 prend en charge, environ, sans compter les dossiers toujours en attente d'affectation, 860 PPSMJ pour 13 CPIP (dont, a minima, 4 avec des temps partiels de 0,50 ETP à 0,20 ETP ... sans compter le cumul des arrêts maladie dus à la souffrance des agents).

Si le SPIP 43 souhaite se conformer aux Règles Européennes, nous aurions besoin de 14,33 , soit 15 ETP afin de parvenir à 60 PPSMJ/ CPIP.

De même, si le SPIP 43 souhaite se conformer à la norme Européenne, nous aurions besoin de 21,5 , soit 22 ETP afin de parvenir à 40 PPSMJ/ CPIP.

Enfin, si le SPIP 43 souhaite se rapprocher du modèle de l'Europe du Nord en ce qui concerne la prise en charge qualitative des usagers et la baisse drastique du taux de récidive, nous aurions besoin de 43 ETP afin de parvenir à 20 PPSMJ/ CPIP.



**Ainsi, au vu de la préacrisation croissante**  
**des statuts des membres du SPIP 43:**

**À court terme, La CGT du SPIP 43 revendique que la DAP publie une note modificative et propose 7 postes à la mobilité sur LE PUY-EN-VELAY !!**

**À moyen terme, la CGT revendique la titularisation de l'ensemble des contractuel(le)s de la Fonction Publique.**

**À long terme, la CGT Insertion Probation revendique la mise en place d'un organigramme afin de planifier, comme il se doit, un plan de recrutement à la hauteur des besoins de nos services.**